



CONDITIONS D'ENGAGEMENT COURS DE NATATION AQUASUD

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TARIF : COMCOM HORS COMCOM

TEL : COURRIEL :

ARTICLE 1 : Conditions d'inscription

- Inscription uniquement à la piscine aux horaires d'ouverture au public,
- L'adhérent s'engage à ne pas avoir de contre-indication médicale à l'activité proposée,
- L'adhérent s'engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur,
- Seules les personnes inscrites à l'activité sont autorisées dans le bassin.

ARTICLE 2 : Démarches avant l'activité

- L'accès à l'établissement pour l'activité est autorisé 15 minutes avant le début du cours,
- L'inscription à l'activité est nominative, elle est aussi propre à un créneau horaire. Nul ne pourra changer de créneau horaire sans avis du maître nageur.

ARTICLE 3 : Déroulement de l'activité

- L'activité est assurée par des éducateurs diplômés d'état, en cas d'absence ou de retard des intervenants il est formellement interdit d'accéder au bassin,
- La durée de l'activité est de 30 minutes dans l'eau,
- Le nombre maximal de participants par créneau est de 2 en période scolaire et 4 en période de vacances scolaires.

ARTICLE 4 : Les consignes obligatoires

- Les cours de natation sont organisés pendant la période des vacances d'automne 2023

ARTICLE 5 : Acquiescement

En cas de problèmes technique, l'annulation des cours ne donne pas lieu à quelconque remboursement, éventuellement un dédommagement sous forme de report étudié par la collectivité.

- A l'unité
- L'inscription sans le paiement ne vaut pas confirmation.
- Le renouvellement doit être réglé à l'avance.
- Aucun remboursement possible en cas d'absence.

Je soussigné(e).....certifie avoir pris connaissance du règlement des COURS PARTICULIERS et déclare y adhérer.

Date.....

Signature de l'adhérent :

"Consentement RGPD

La Communauté de communes Creuse Grand Sud, agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans cette fiche pour gérer les inscriptions aux activités de sa piscine intercommunale AQUASUD. Elle collecte et traite des informations sur la présente fiche d'inscription sur la base de votre consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernées par le traitement, et légalement habilités en la matière. Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation de la finalité puis seront supprimées.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre service communication : communication@creuse-grand-sud.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Après avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles, ci-dessus, je consens à la fourniture de mes données personnelles pour l'inscription aux activités de la piscine intercommunale AQUASUD. »

Case à cocher pour le consentement.